

Une politique de réduction des coûts pas une stratégie de service

Le démantèlement du réseau résulte d'une logique purement financière, visant à réduire les coûts immobiliers et salariaux. Cette logique s'est d'abord appuyée sur une digitalisation à marche forcée, puis sur une filialisation depuis 2023. L'objectif affiché est qu'à fin 2026, 75 % du réseau de distribution passe sous la bannière GDT (Groupement Distribution Télécom). La CGT s'oppose à cette stratégie destructrice, qui n'a pour but que de maximiser les profits au détriment des salariés et des usagers.

Les conséquences pour les salariés sont lourdes

- Allongement des trajets domicile-travail, augmentant la fatigue et les contraintes personnelles ;
- Contrainte horaires accrus, sans réelle compensation ;
- Manque de reconnaissance, amplifiant un mal-être croissant au sein des équipes.

Face à ces difficultés, de nombreux salariés perçoivent paradoxalement ces fermetures comme un soulagement, ce qui illustre l'ampleur de la détresse vécue au quotidien.

Une gestion RH inacceptable

La CGT FAPT s'oppose fermement au processus d'accompagnement des salariés mis en place depuis trois ans. Ce dispositif prive les salariés de leur liberté de choix professionnel. En pratique, la direction impose les listes de postes disponibles, que ce soit au sein des boutiques ou dans d'autres entités. De surcroît, ce système met en concurrence les salariés d'une même boutique, créant des tensions inutiles.

Il est inacceptable que les salariés paient les conséquences des erreurs stratégiques des directions successives. La CGT exige le retour à une gestion respectueuse des droits des salariés, leur permettant de choisir librement leur parcours professionnel, comme c'était le cas jusqu'en 2019. Par ailleurs, la CGT rappelle que tous les salariés du réseau, qu'ils soient employés dans des boutiques sous enseigne Orange ou dans des Orange Stores, doivent bénéficier des mêmes droits et garanties.

LA CGT FAPT REVENDIQUE

- ➔ L'arrêt des fermetures de boutiques sous enseigne Orange, ainsi que des transferts vers la filiale, au profit d'un réseau unique garantissant des droits élevés pour tous les salariés
- ➔ Des recrutements externes en CDI, accompagnés des formations nécessaires pour redonner aux boutiques les moyens humains de fonctionner normalement
- ➔ L'harmonisation des droits et garanties pour tous les salariés, notamment en alignant les conditions des salariés des Orange Stores sur celles prévues par la convention collective des télécommunications (CCNT) en vigueur chez Orange
- ➔ L'arrêt des projets de transformation motivés uniquement par des économies, qui se font au détriment de la santé des salariés et de la qualité du service rendu aux usagers.

LA DELEGATION CGT AU CSEE DE LA DO IDF